

ADDENDA PAGEAU MOREL ME-01

| | | |
|-----------|---|-------------|
| |  2024-11-25 | |
| Mécanique | Télécommunication | Électricité |

1 GÉNÉRAL

- 1.1 Le présent addenda fait partie intégrante des documents du contrat et doit être lu conjointement avec les documents. Il a préséance en cas de contradiction.

2 PORTÉE

2.1 Plans EX-M-LG01 :

- .1 Colonne « Note » ajoutée au tableau d'appareils d'éclairage pour préciser certains requis.
- .2 Précisions ajoutées pour certains symboles dans la légende.
- .3 Ajout de symboles manquants.

2.2 Plans EE-M-GS102 :

- .1 Raccordement des appareils de type B sur le réseau d'urgence dans le local G003 dans l'aile G du bâtiment 18.
- .2 Ajout des numéros de locaux.

2.3 Plan EE-D-BRC01:

- .1 Les plans de démolition pour les services et l'éclairage de l'aile B du bâtiment 18 ont été combinés.

2.4 Plan EE-M-BRC01 :

- .1 Ajout d'un module de relais adressable pour nouvelle porte sur accès.
- .2 Ajout d'une enseigne de sortie.

2.5 Plan ES-M-HS101:

- .1 Ajout de prises électriques dans le local H005B pour micro-onde, grille-pain et réfrigérateur.
- .2 Ajout d'une prise de télécommunications dans le corridor H005.

ADDENDA PAGEAU MOREL ME-01

2.6 **Plan ES-M-BRC01 et ES-M-BRC02 :**

- .1 Ajout de prises électriques et de prises de télécommunications pour télévision dans le local B101 dans l'aile B du bâtiment 18.
- .2 Chemin de câbles et conduits existants pour services de télécommunications ajoutés.
- .3 Ajout d'une porte avec quincaillerie électrifiée.
- .4 Ajustement de la position des services électriques et de télécommunications dans le local B112.

2.7 **Plans ES-D-RC01**

2.7.1 Révision générale.

- .1 Prise électrique dans le local 161 à démolir.
- .2 Prises de télécommunication à conserver.

2.8 **Plans ES-M-RC01**

- .1 Circuit pour raccordement des portes sur accès modifié.
- .2 Identification de la salle de télécommunications 174.
- .3 Corrections apportées aux notes spécifiques en plan.

2.9 **Ajout du plan ES-M-RC02 précisant le cheminement de la nouvelle fibre optique.**

2.10 **Plans ES-M-0201**

- .1 Corrections apportées aux notes spécifiques en plan.

2.11 **Plans EX-M-DT01**

- .1 Corrections apportées aux notes spécifiques en plan.
- .2 Précisions apportées à la zone des travaux pour le râtelier#1 salle 233.

2.12 **Plan MV-M-BRC01**

- 2.12.1 Ajout d'un (1) volet coupe-feu et coupe fumée motorisé sur le conduit d'évacuation à l'entrée de l'aile B.
- 2.12.2 Ajout de la note A pour obturer les conduits de ventilation durant les travaux de démolition.
- 2.12.3 Modification des dimensions de collets des diffuseurs de 150mm à 200mm.

3 **DESCRIPTION ÉLECTROMÉCANIQUE**

3.1 Devis – Section 20 00 01

- 3.1.1 La section 23 07 01 est maintenant sous la responsabilité de la plomberie.

ADDENDA PAGEAU MOREL ME-01

3.2 Devis - Section 23 30 00

3.2.1 L'article 2.4 est abrogé.

3.3 Devis - Section 26 05 30

3.3.1 L'article 2.1.1 est abrogé.

3.3.2 L'article 2.1.3 est modifié comme suit :

2.1.3 Sections de chemins de câble et composantes

- .1 *Sauf indication contraire, fournir des chemins de câbles métalliques de type « Wiremesh ». Monter les sections avec des bords alésés et des surfaces continues en conformité avec les normes applicables. Pour les changements de direction, seuls seront utilisés des raccords avec des coudes de 30, 45, 60 et 90 degrés, des raccords en T et en Y. L'installation doit être adaptée au rayon de courbure minimum des câbles de communications. Les changements de direction à angle droit sont interdits. Toute altération des composantes du chemin de câbles doit obtenir l'approbation du gestionnaire de projet avec installation.*
- .2 *Tous les raccords et coudes doivent avoir un rayon de courbure minimal de 300 mm.*
- .3 *Les supports seront placés de sorte que les intervalles ne soient jamais un maximum de 3,7 m, avec les supports toujours installés à plus de 305 mm des extrémités des sections. Les supports de type profilé en U seront supportés par deux tiges métalliques de 12,7 mm de diamètre minimum. Tous les supports de câble devront rencontrer les exigences parasismiques.*
- .4 *La mise à la terre des chemins de câble devra être conforme aux méthodes décrites à l'article « Mise à la terre et continuité des masses ».*
- .5 *Les chemins des câbles seront en acier galvanisé.*

3.4 Devis - Section 26 50 00

3.4.1 L'article 2.2 est ajouté comme suit :

2.2 Signalisations d'issue

2.2.1 Normes de référence

- .1 *Signalisation d'issue conforme à la norme CAN/CSA-C22.2 no 141.*
- .2 *Signalisation d'issue constituée de lettres conforme à la norme CAN/CSA-C860.*
- .3 *Signalisation d'issue constituée d'un pictogramme conforme aux normes ISO 3864-1 et ISO 7010.*

2.2.2 Puissance de moins de 2,5 W par face.

2.2.3 Montage tel qu'indiqué complet avec supports de montage appropriés à la surface.

2.2.4 Signalisations d'issue constituées d'un pictogramme vert et d'un symbole graphique blanc ou de teinte pâle.

2.2.5 Produits acceptables :

ADDENDA PAGEAU MOREL ME-01

- *Emergi-Lite;*
- *Lumacell;*
- *Ready-Lite;*
- *Beghelli;*
- *Aim-Lite;*
- *Stanpro.*

3.4.2 L'article 3.2 est ajouté comme suit :

3.2 Signalisations d'issue

- 3.2.1 *L'entrepreneur doit installer les signalisations d'issue lorsque tous les travaux susceptibles de les endommager ou de les salir seront terminés.*
- 3.2.2 *L'entrepreneur doit installer les signalisations d'issue de manière à ce que la visibilité de l'enseigne ne soit pas obstruée par des poutres, des gaines de ventilation, des enseignes signalétiques et autres obstacles. Coordonner l'emplacement final au chantier.*
- 3.2.3 *Lorsqu'une signalisation d'issue est montée en surface, la boîte de sortie et son couvercle ne doivent pas être visibles après l'installation.*
- 3.2.4 *À la fin des travaux, les signalisations d'issue doivent être nettoyées.*

3.5 Devis - Section 27 10 00

3.5.1 L'article 2.9 est ajouté comme suit :

2.9 Câbles à fibres optiques multimode (MM)

- 2.9.1 *Toutes les composantes de câblage en fibres optiques multimode doivent provenir du même fabricant.*
- 2.9.2 *Câble de fibres optiques de type multimode conformes à EIA/TIA-568D, incluant les dernières révisions.*
- 2.9.3 *Fibres 50/125 µm OM4, avec une gaine PVC, approuvée FT6 et CSA CMP, pour utilisation intérieure.*
- 2.9.4 *Câble comprenant 12 fibres MM OM4 laser-optimized, 850/1300 nm, atténuation 2.8 et 1 dB /km, bande passante de 3500 MHz/km et 500 MHz/km, 10 Gbs jusqu'à 550 m.*
- 2.9.5 *Enveloppe PVC de couleur jaune, tension de tirage jusqu'à 660 N, diamètre extérieur de moins de 10 mm.*
- 2.9.6 *Produit de Corning.*

3.5.2 L'article 3.10 est ajouté comme suit :

3.10 Câbles à fibres optiques

- 3.10.1 *Les câbles d'ossature en fibre optique multimode seront installés en utilisant les conduits prévus à cet effet et les étagères à câble dans les salles télécom.*
- 3.10.2 *Prévoir une longueur de sécurité de 10 m à chacune des extrémités, enroulées et fixée au mur proprement près de l'entrée/sortie des salles de télécommunications. Les enroulements doivent être fixés adéquatement pour éviter qu'ils ne se relèvent ou tombent.*

ADDENDA PAGEAU MOREL ME-01

- 3.10.3 *Le câble de fibre optique doit être protégé dans un conduit flexible de type « Carlon » jaune dans la salle de télécommunication.*
- 3.10.4 *Les câbles de fibres optiques doivent être protégés mécaniquement dans un conduit de type TME entre les salles de télécommunication et lorsqu'ils circulent à l'intérieur du bâtiment. Advenant l'impossibilité de passer un conduit, la gaine extérieure du câble doit être de type armé.*
- 3.10.5 *Durant l'installation, le câble ne doit subir aucune contrainte non autorisée.*
- 3.10.6 *Après l'installation, s'assurer que le câble est posé correctement, et qu'il ne subit aucune contrainte non autorisée aux extrémités et sur toute sa longueur.*
- 3.10.7 *Le câble doit être identifié aux deux (2) extrémités à l'aide d'une identification indiquée.*
- 3.10.8 *Le rayon de courbure pour l'installation d'une fibre optique ne doit pas dépasser 10 fois le diamètre extérieur du câble et sera scrupuleusement respecté.*

3.6 Devis - Section 28 10 00

3.6.1 L'article 2.5 est modifié comme suit :

2.5 Contrôleurs 4 portes (bâtiment 70 RDC)

3.6.2 L'article 2.9 est modifié comme suit :

2.9 Lecteurs de cartes

- 2.9.1 *Lecteurs permettant l'accès avec des cartes de type compatible avec les cartes existantes du Propriétaire.*
- 2.9.2 *Installation intérieure et extérieure (IP65 et Température de -35°C à +65°C).*
- 2.9.3 *Couleur noire.*
- 2.9.4 *Lecteurs avec liaison Wiegand vers le contrôleur jusqu'à 150 m.*
- 2.9.5 *Témoin à DEL avec trois (3) couleurs distinctes pour avvertir de l'état de lecture d'une carte (accès autorisé, accès refusé, en trouble).*
- 2.9.6 *Signal sonore pour avvertir de l'état de lecture d'une carte.*
- 2.9.7 *Résistant au vandalisme : construction robuste fixée sur des boîtes encastrées avec des vis inviolables.*
- 2.9.8 *Distance de lecture : de 50 mm à 150 mm.*
- 2.9.9 *Fournir tous les accessoires de montage et de raccordement. Accessoires de montage (Spacer) sur support métallique si requis.*
- 2.9.10 *Caractéristiques dimensionnelles pour montage selon spécifications aux plans de la Division Architecture.*
- 2.9.11 *Produit : HID R40.*

ADDENDA PAGEAU MOREL ME-01

3.6.3 L'article 2.14 est ajouté comme suit :

2.14 Lecteurs de cartes

- 2.14.1 *Lecteurs permettant l'accès avec des cartes de type compatible avec les cartes existantes du Propriétaire.*
- 2.14.2 *Installation intérieure et extérieure (IP65 et Température de -35°C à +65°C).*
- 2.14.3 *Couleur noire.*
- 2.14.4 *Lecteurs avec liaison Wiegand vers le contrôleur jusqu'à 150 m.*
- 2.14.5 *Témoin à DEL avec trois (3) couleurs distinctes pour avertir de l'état de lecture d'une carte (accès autorisé, accès refusé, en trouble).*
- 2.14.6 *Signal sonore pour avertir de l'état de lecture d'une carte.*
- 2.14.7 *Résistant au vandalisme : construction robuste fixée sur des boîtes encastrées avec des vis inviolables.*
- 2.14.8 *Distance de lecture : de 50 mm à 150 mm.*
- 2.14.9 *Fournir tous les accessoires de montage et de raccordement. Accessoires de montage (Spacer) sur support métallique si requis.*
- 2.14.10 *Caractéristiques dimensionnelles pour montage selon spécifications aux plans de la Division Architecture.*
- 2.14.11 *Produit : HID R40.*

3.6.4 L'article 2.15 est ajouté comme suit :

2.15 Contrôleurs 1 porte (pavillon B RDC)

- 2.15.1 *Contrôleurs électroniques à microprocesseur.*
- 2.15.2 *Capacité installée minimum d'un (1) lecteur de cartes, quatre (4) entrées et deux (2) relais de sorties par contrôleur.*
- 2.15.3 *Capacité d'expansion pour toutes les entrées et sorties binaires spécifiées.*
- 2.15.4 *Mise en réseau de type Ethernet 100-1000Base-T pour le contrôleur.*
- 2.15.5 *Fonctionnement autonome même si la communication avec le serveur est hors fonction.*
- 2.15.6 *Capacité de 20 000 transactions en cas de panne réseau.*
- 2.15.7 *Capacité de 50 000 usagers distincts en mémoire.*
- 2.15.8 *Programmation de 30 jours fériés.*
- 2.15.9 *Possibilité de 128 horaires.*
- 2.15.10 *Possibilité de 150 niveaux d'autorisation.*
- 2.15.11 *Tous les points d'entrée seront surveillés selon les quatre (4) états par double résistance de fin de ligne (ON/OFF/OPEN FAULT/SHORT FAULT).*

ADDENDA PAGEAU MOREL ME-01

2.15.12 Montage mural dans l'entreplafond, aux endroits déterminés aux plans.

2.15.13 Nombre requis de points de surveillance d'alarme : selon les indications aux dessins, au tableau des portes et à la liste de quincaillerie de la Division Architecture.

2.15.14 Nombre de sorties requises : selon les indications aux dessins, au tableau des portes et à la liste de quincaillerie de la Division Architecture.

2.15.15 Version logicielle capable d'exploiter les performances des lecteurs de carte indiqués au présent devis et permettant le décodage du protocole d'encryptage des cartes.

2.15.16 Produits acceptables : Kantech KT-1.

3.6.5 L'article 3.5.2 est ajouté comme suit :

3.5.2 Groupe 05

.1 Séquence à venir en cours de projet.

3.7 Dessins MÉCANIQUE

3.7.1 Les dessins sont révisés selon la liste des dessins émise avec le présent addenda.

3.8 Dessins ÉLECTRICITÉ

3.8.1 Les dessins sont révisés selon la liste des dessins émise avec le présent addenda.

LISTE DES DESSINS

Mécanique

| ÉMISSION | |
|----------|-------------------|
| DATE | 2024-11-25 |
| RAISON | Pour Addenda No.1 |

| PAGE | NUMÉRO | TITRE DU DESSIN | RÉVISION | DESCRIPTION |
|---------------------|------------|--|----------|-------------|
| | | | 0 | |
| M001 | MX-M-0001 | Page Frontispice | 0 | |
| M002 | MX-M-LG01 | Légende | 0 | |
| M003 | MX-M-LG02 | Tableaux Mécanique - Bâtiment 18 | 1 | Émis |
| M004 | MX-M-LG03 | Tableaux Mécanique - Bâtiment 18 | 0 | |
| M005 | MX-M-LG04 | Tableaux Mécanique - Bâtiment 70 | 1 | Émis |
| Protection Incendie | | | | |
| M101 | MG-M-GS101 | Protection incendie - Sous-sol aile G - Démolition/Modifié Bâtiment 18 | 0 | |
| M102 | MG-M-BRC01 | Protection incendie - Rez-de-chaussée aile B - Démolition/Modifié Bâtiment 18 | 0 | |
| M103 | MG-D-0201 | Protection incendie - Niveau 2 - SRM - Démolition - Bâtiment 70 | 0 | |
| M104 | MG-M-0201 | Protection incendie - Niveau 2 - SRM Modifié - Bâtiment 70 | 0 | |
| Plomberie | | | | |
| M201 | MP-M-BRC01 | Plomberie - Drainage - Rez-de-chaussée aile B - Démolition/Modifié Bâtiment 18 | 0 | |
| Régulation | | | | |
| M301 | MR-M-BR01 | Régulation - Rez-de-chaussée aile B - Démolition/Modifié Bâtiment 18 | 0 | |
| M302 | MR-M-DG02 | Régulation - Diagrammes - Bâtiment 19 | 0 | |
| Tuyauterie | | | | |
| M401 | MT-M-ES101 | Tuyauterie - Sous-sol aile E -Modifié - Bâtiment 18 | 0 | |
| M402 | MT-M-BRC01 | Tuyauterie - Rez-de-chaussée aile B - Démolition/Modifié Bâtiment 18 | 1 | Émis |
| M403 | MT-M-0201 | Tuyauterie - Niveau 2 - SRM Modifié - Bâtiment 70 | 0 | |

LISTE DES DESSINS

Mécanique

| ÉMISSION | |
|----------|-------------------|
| DATE | 2024-11-25 |
| RAISON | Pour Addenda No.1 |

| PAGE | NUMÉRO | TITRE DU DESSIN | RÉVISION | DESCRIPTION |
|-------------|------------|---|----------|-------------|
| M404 | MT-M-DT01 | Tuyauterie - Détails - Bâtiment 18 & 70 | 0 | |
| Ventilation | | | | |
| M501 | MV-M-ES101 | Ventilation - Sous-sol aile G - Modifié - Bâtiment 18 | 0 | |
| M502 | MV-M-GS101 | Ventilation - Sous-sol aile G - Démolition/Modifié - Bâtiment 18 | 1 | Émis |
| M503 | MV-M-HS101 | Ventilation - Sous-sol aile H - Démolition/Modifié - Bâtiment 18 | 0 | |
| M504 | MV-M-BRC01 | Ventilation - Rez-de-chaussée aile B - Démolition/Modifié Bâtiment 18 | 0 | |
| M505 | MV-M-RC01 | Ventilation - Rez-de-chaussée - SRM Modifié - Bâtiment 70 | 1 | Émis |
| M506 | MV-D-0201 | Ventilation - Niveau 2 - SRM - Démolition - Bâtiment 70 | 0 | |
| M507 | MV-M-0201 | Ventilation - Niveau 2 - SRM Modifié - Bâtiment 70 | 1 | Émis |
| M508 | MV-M-DT01 | Ventilation - Coupes & Détails - Bâtiment 18 | 0 | |

LISTE DES DESSINS

Électricité

| ÉMISSION | |
|----------|---------------|
| DATE | 2024-11-25 |
| RAISON | Addenda ME-01 |

| PAGE | NUMÉRO | TITRE DU DESSIN | RÉVISION | DESCRIPTION |
|------|------------|--|----------|--------------|
| E001 | EX-M-0000 | Page frontispice | 0 | |
| E002 | EX-M-LG01 | Légende | 1 | Émis |
| E003 | EE-D-GS101 | Éclairage et alarme incendie - Sous-sol - Aile G - Démolition Bâtiment 18 | 0 | |
| E004 | EE-M-GS101 | Éclairage et alarme incendie - Sous-sol - Aile G - Modifié Bâtiment 18 | 1 | Émis |
| E005 | EE-D-HS101 | Éclairage et alarme incendie - Sous-sol - Aile H - Démolition Bâtiment 18 | 0 | |
| E006 | EE-M-HS101 | Éclairage et alarme incendie - Sous-sol - Aile H - Modifié Bâtiment 18 | 0 | |
| E007 | EE-D-BRC01 | Éclairage et alarme incendie - Rez-de-chaussée - Aile B - Démolition Bâtiment 18 | 1 | Émis |
| E008 | EE-M-BRC01 | Éclairage et alarme incendie - Rez-de-chaussée - Aile B - Modifié | 1 | Émis |
| E009 | EE-D-0201 | Éclairage et alarme incendie - Niveau 2 - SRM - Démolition Bâtiment 70 | 0 | |
| E010 | EE-M-0201 | Éclairage et alarme incendie - Niveau 2 - SRM - Modifié Bâtiment 70 | 0 | |
| E011 | ES-D-GS101 | Services - Sous-sol - Aile G - Démolition Bâtiment 18 | 0 | |
| E012 | ES-M-GS101 | Services - Sous-sol - Aile G - Modifié Bâtiment 18 | 0 | |
| E013 | ES-D-HS101 | Services - Sous-sol - Aile H - Démolition Bâtiment 18 | 1 | Émis |
| E014 | ES-M-HS101 | Services - Sous-sol - Aile H - Modifié Bâtiment 18 | 1 | Émis |
| E015 | ES-D-BRC01 | Services - Rez-de-chaussée - Aile B - Démolition Bâtiment 18 | 0 | Annulé |
| E016 | ES-M-BRC01 | Services - Rez-de-chaussée - Aile B - Modifié Bâtiment 18 | 1 | Émis |
| E017 | ES-D-BRC02 | Services - Rez-de-chaussée - Aile B (Suite) - Démolition Bâtiment 18 | 0 | Annulé |
| E018 | ES-M-BRC02 | Services - Rez-de-chaussée - Aile B (Suite) - Modifié Bâtiment 18 | 1 | Émis |
| E019 | ES-D-RC01 | Services - Rez-de-chaussée - SRI - Démolition Bâtiment 70 | 1 | Émis |
| E020 | ES-M-RC01 | Services - Rez-de-chaussée - SRI - Modifié Bâtiment 70 | 1 | Émis |
| E021 | ES-M-RC02 | Fibre Optique - Rez-de-chaussée - SRI - Modifié Bâtiment 70 | 0 | Nouveau émis |
| E022 | ES-D-0201 | Services - Niveau 2 - SRM - Démolition Bâtiment 70 | 0 | |
| E023 | ES-M-0201 | Services - Niveau 2 - SRM - Modifié Bâtiment 70 | 1 | Émis |
| E024 | EX-M-DT01 | Détails | 1 | Émis |
| E025 | EX-M-DT02 | Détails (suite) | 1 | Émis |
| E026 | EX-M-PE01 | Panneaux distribution | 1 | Émis |